Bruxelles, 10 septembre, Grande Marche pour la Famille

Article rédigé par Décryptage, le 06 septembre 2005

[Bruxelles, mise à jour 6 sept.] La Belgique s'organise contre la proposition de loi autorisant l'adoption d'enfants par les couples de personnes homosexuelles. Le 10 septembre, les Belges défileront à Bruxelles pour s'opposer au projet de loi encore en discussion, mais qui jusqu'à présent n'a pas suscité de réaction notoire et organisée de la population.

Comme lors du gigantesque rassemblement espagnol du 18 juin, "La famille, c'est vraiment important" sera le mot d'ordre des manifestants (qui agissent en lien avec le Foro Español de la Familia). Comme en Espagne, l'organisation, non confessionnelle a reçu le soutien de la Conférence des évêques de Belgique (cf. infra).

Les Belges croient pouvoir attendre quelque chose de neuf et d'inattendu dans leur pays, où tant de lois opposées à la dignité de la personne humaine sont votées dans une indifférence quasi générale.

Mais l'espoir est là. La réaction et la mobilisation croissante des citoyens contre ce projet de loi en témoignent. Plus de 8.000 signatures en quelques semaines ont été collectées dans ce petit pays, où la presse serait plutôt acquise aux thèses des lobbies présentant l'adoption comme la solution aux situations de fait (présentées comme nombreuses (sans que toutefois personne ne se hasarde à citer de chiffres).

Il y a quelque mois, sous l'influence du très puissant lobby homosexuel, tout semblait déjà décidé au Parlement, sans qu'aucun véritable débat n'ait eu lieu. Or, depuis le début du mois de juillet, plusieurs mandataires politiques alertés par les questions de leurs électeurs et de nombreux associations et mouvements se mobilisent pour bloquer le texte.

Tous s'alarment des incessants aménagements de législation qui avalisent des pratiques existantes sans poser la question de leur légitimité éthique et sans trop se préoccuper des conséquences de leur banalisation pour l'avenir de la société et des familles.

"Que des situations de fait existent est une chose, reconnaît Carine Brochier, membre du Comité d'organisation – et le respect est dû à ceux qui leur font face avec courage. Mais que la loi, la puissance publique, l'État doivent d'avance les prévoir et les codifier comme de nouveaux modèles en est une autre, qui pose un problème moral." En effet, sous prétexte de dépasser une prétendue "discrimination" entre adultes, on en créerait une autre, bien plus certaine et bien plus grave, entre les enfants. Dans cette hypothèse, il serait a priori prévu par la loi que certains enfants puissent compter sur ce bien élémentaire qu'est la croissance entre un père et une mère, et que d'autres, vivant avec deux pères ou deux mères, seraient privés soit d'une mère soit d'un père.

Une initiative citoyenne et pluraliste

Pour alerter les citoyens, l'association Action Famille à l'origine de l'initiative propose à la signature des citoyens belges un manifeste qui a rassemblé plus de 8.000 signatures en un mois.

Le site internet http://www.actiegezin-actionfamille.be/ renseigne sur la pluralité des organisateurs de cette initiative citoyenne qui a le mérite de se situer au-delà de toute appartenance politique, philosophique ou religieuse.

Pour défendre les droits de l'enfant, Action Famille vous invite largement à rejoindre le rassemblement du 10 septembre 2005, pour témoigner que la famille est la première des priorités et que l'enfant doit être au centre des préoccupations publiques.

Rendez-vous à Bruxelles, Parc du Cinquantenaire (côté Schuman) dès 14h30 (métro Schuman).

> POUR AGIR, Action Famille propose :

- 1/10 septembre 05 : manifestation nationale. Venez-y très nombreux, en famille, avec vos amis et voisins. Bloquez dès à présent l'après-midi de cette journée. Enfants admis : activités pour eux. (Informations pratiques sur le site) ;
- 2/ Signez, renvoyez et forwardez largement la pétition ci-jointe ou via le site ;
- 3/ Visitez et faites connaître le site http://www.actiegezin-actionfamille.be/, renseignez-le dans vos publications, créez un lien à partir de vos propres sites ;
- 4/ Faites connaître autour de vous cette Action pour la Famille et informez les associations (belges et étrangères) et personnalités de toutes tendances et confessions (universitaires, médecins, pédiatres, psychologues, psychiatres, élus, etc.) susceptibles de soutenir l'initiative et de figurer dans le Comité de soutien ;
- 5/ Soutenez concrètement et financièrement cette mobilisation en versant une participation sur le compte ouvert à cette occasion : ING 310-1948222-63 (IBAN : BE40310194822263 BIC : BBRUBEBB) de Action pour la Famille, pour couvrir les frais du site, des mailings, de presse, de la manifestation ;
- 6/ Soyez et organisez un relais dans votre région, quartier, association, paroisse, église : diffusez la pétition et annoncez que vous prévoyez un transport en car vers Bruxelles, à partir de 50 personnes (nous le renseignerons sur le site) ; réunissez chez vous plus de 25 personnes qui se posent des questions et nous venons exposer la problématique ;
- 7/ Action Famille recherche des bénévoles pour encoder et faire des recherches sur Internet à Bruxelles, ainsi que pour encadrer et animer la manifestation le 10 septembre : contact

COMMUNIQUE

de la conférence épiscopale de Belgique

au sujet de la marche du 10 sepetmbre

- [2 septembre 2005] "Le samedi 10 septembre est organisée une "marche pour la famille". Cette marche est l'initiative d'un collectif ne se réclamant d'aucune obédience religieuse ou politique. Son appel est une réaction à la proposition de loi tendant à ouvrir l'adoption aux couples homosexuels.
- "Dans notre déclaration du 31 mai (cf. infra), nous avions également exprimé notre profonde préoccupation face à pareille proposition de loi. Nous y soulignions l'importance de garder la différence sexuelle comme repère fondateur du mariage et de la famille.
- "Les objectifs de la manifestation du 10 septembre rejoignent en ce sens notre déclaration.
- " Nous remercions et encourageons tous ceux qui s'engagent pour les valeurs familiales dans l'esprit de notre déclaration. Nous invitons les participants à la marche du 10 septembre à vivre cette initiative comme une démarche paisible pour la famille, qui est un des piliers de notre société. "

Déclaration des évêques de Belgique en vue du débat sur l'adoption d'enfants par des couples homosexuels

[31 mai 2005] - "L'actualité politique va mettre à l'ordre du jour un débat parlementaire sur la question de l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Cette perspective nous préoccupe profondément. Nous ne mettons pas en doute la sincérité du désir des couples homosexuels souhaitant adopter. Nous n'entrons pas, non plus, dans le débat sur les conséquences qu'une telle adoption pourrait avoir sur l'évolution psychologique des enfants concernés, car cette question, aussi importante soit-elle, est loin d'être tranchée.

Liberte Politique

Notre position s'appuie avant tout sur la préoccupation suivante : dans le contexte actuel, une telle mesure accrédite davantage encore l'idée que les couples homosexuels sont une simple variante par rapport au couple formé d'un homme et d'une femme.

- " Avoir permis d'appeler "mariage" l'union de deux hommes ou de deux femmes est déjà un détournement du sens des mots et, surtout, de la réalité fondamentale qu'ils désignent. Légaliser de surcroît l'adoption dans un tel contexte augmenterait encore la confusion par rapport à la différence sexuelle qui est le repère fondateur de la famille."
- > D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>